

Département de la NIEVRE République Française Arrondissement de : NEVERS Commune : POISEUX	<p style="text-align: center;"><u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>DE LA COMMUNE DE POISEUX</u></p> <p style="text-align: center;">Séance du : 25 Novembre 2022</p>
---	--

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de votants : 8

Date d'affichage : 09/12/2022

Date de convocation du conseil : 21/11/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq du mois de novembre, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean- Louis, Maire.

Etaient présents :

M. FITY Jean-Louis
Mme BALDACINI Angélique
Mme COLIN Michèle
M. LAFARGUE Jérôme
M. RABIEGA Yann
M. LONGO Thierry
M. GUION Wilfrid
M. de VILLAINES Jean

Etaient absents:

M. GALLET Laurent
M. JOUSSOT David

Secrétaire de séance : Madame COLIN Michèle

DELIBERATION SUBVENTION CAMOSINE : 20220916 DE 18

Monsieur le Maire expose une panne concernant le moteur de volée de L'Eglise.

Deux devis ont été établis,

Un par la société BODET d'un montant de 3 336.00 euros

Et un provenant de la société Heur tech d'un montant de 1296.00 euros.

Monsieur le Maire expose la possibilité de solliciter la CAMOSINE pour une subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil :

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires concernant la demande de subvention auprès de la Camosine.

- Autorise Monsieur le Maire à donner son accord et entreprendre les démarches nécessaires à l'entreprise Heur Tech.

Le Maire.

Jean-Louis FITY.